

**Délégués titulaires présents** : Monsieur le Président Anne-Jacques de BOUVILLE

**Communauté de Communes de la Forêt** : MM. TESTA, HARDOUIN

**Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret** : M. CHANTEAU

**Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais** : Mme BELOEIL, M. MURAT, Mme DDEFROMERIE, MM. DESBOIS, PILLETTE, COURTOIS, GAINVILLE, RICHEL, GAIRAT, RIVIERE, BREDONTIOT, COULON, CRISSA, DAULT

**Communauté de Communes du Pithiverais** : MM. BERTHIER, Marc GROSSIER, BROSSE, Mme SERGENT, M. PALLU

**Délégués suppléants présents** :

**Communauté de Communes de la Forêt** : M. DETROIT, Mme HERVOUET

**Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret** : MM. MONCEAU, LOISEAU

**Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais** : M. LALUQUE, SUTTIN

**Communauté de Communes du Pithiverais** : Mmes ROBILLARD, PAILLOUX, M. LAIZEAU.

**Délégués titulaires absents excusés** :

**Communauté de Communes de la Forêt** : M. BEAUVALET, Mme IVALDI, MM. DAUVILLIER, FONTVERNE

**Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret** MM. GOUT, CHACHIGNON, Mme DUPRE, MM. BOURGEOIS, BRISSON

**Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais** : MM. GUERTON, GEORGES, BERTHELOT, BOUTEILLE, Mme RAUTURIER, M. DELAPLANCHE, Mme LESSEUR, M VOLKRINGER.

**Communauté de Communes du Pithiverais** : Mme BARRAULT, MM. BOUARD, PERON, BARJONET, COLMAN, DAUDIER, VICECONTI, GUERINET, Mme COQUIL, MM. GRILLERE, MONCEAU, LANGUILLE, DOUILLET, HUTTEAU

**Délégués suppléants absents excusés** :

**Communauté de Communes de la Forêt** : MM. BENARDEAU, DENIS, Mme BAUDU, M. ROBERT.

**Communauté de Communes de la Plaine du Nord Loiret** : MM. BOUYSSOU, LEBRET, BESNARD, DA SILVA

**Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais**:MM BREUILLARD, GIRARD, BAUER, Mme MASURE, MM MANGEANT, PROFFIT, DA SILVA, ARCHENAULT, CAILLARD, NICOLLE, Mme LEVY

**Communauté de Communes du Pithiverais** : MM. PERRIER, ROCHER BOBET, Mmes GASTELIER, VALLOIS, M. LEGRAND, Mmes ARTAUD, MERCIER, MM. GROSSIER VINCENT, YOYOTTE, Mme POINCLOUX, MM. SOUILAH, MOUSSINET, ALLIMONIER, TRANSON, DURAND.

**Pouvoirs** :

Monsieur Martial BOURGEOIS a donné pouvoir à Monsieur MONCEAU.

Monsieur BARRIER a donné pouvoir Monsieur SUTTIN.

Monsieur MANGEANT a donné pouvoir Monsieur COULON

**Assistaient également à la réunion** :

Lucie RIANANT MARCHAND : secrétaire/comptable

Hugo VIRETTO : chargé de mission ZH et PI

Emmanuel CAMPLO : chargé de mission rivières

Lucas CLOUSEAU : Technicien adjoint

Mila VUJICIC : Alternante PI

Blandine HULOT : stagiaire en Master 2

### **Ordre du jour** :

- Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 24 Février 2026
- Approbation du compte financier unique 2025
- Délibérations à prendre.
- Vie syndicale.
- Questions diverses.

## Approbation du compte-rendu du 24 Février 2026

Après sollicitation des délégués par le Président, aucune remarque n'est formulée. Le Président soumet le compte-rendu à l'approbation de l'assemblée. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

## Approbation du compte financier unique 2025

Les dépenses et recettes de fonctionnement sont inférieures aux prévisions : l'explication est la suivante, le programme des travaux étant sur deux années les règlements des factures et les demandes de subventions sont automatiquement décalés ce qui donne les résultats suivants.

- Dépenses de fonctionnement : 729 413.32 €.
- Recettes de fonctionnement : 831 974.38 €.

Les dépenses et recettes d'investissement sont inférieures aux prévisions : l'explication est la suivante, le programme des travaux étant sur deux années les règlements des factures et les demandes de subventions sont automatiquement décalés ce qui donne les résultats suivants.

- Dépenses d'investissement : 553 993.66 €.
- Recettes d'investissement : 835 7715.61 €.

**L'excédent de fonctionnement ainsi dégagé s'élève à 281 172.95 €.**

**L'excédent d'investissement ainsi dégagé s'élève à 102 561.06 €.**

Les résultats du compte de gestion sont conformes au compte financier unique le Président se retire, Monsieur COULON le soumet au vote. Le compte financier unique 2025 sont adoptés à l'unanimité.

## Vote du budget primitif 2026

Le Président présente et commente le projet du budget primitif 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses :

- à la somme de **1 028 085.20 €** en section de fonctionnement sous différents chapitres en dépenses :
  - 011 charges à caractère général : 472 806.67 €.
  - 012 charges de personnel et frais assimilés : 289 692.00 €.
  - 042 opérations d'ordre de transfert entre sections : 242 275.32 €.
  - 65 autres charges de gestion courante : 21 400 €
  - 66 charges financières : 1 911.21 €.
- à la somme de **1 028 085.20 €** en section de fonctionnement sous différents chapitres en recettes :
  - 002 résultat de fonctionnement reporté : 102 561.06€.
  - 042 : opération d'ordre de transfert entre sections : 19 072.07 €.
  - 74 : dotations, subventions et participations : 905 032.07 €.
- à la somme de **1 607 600.94 €** en section d'investissement sous différents chapitres en dépenses :
  - 040 opérations d'ordre de transfert entre sections : 19 072.07 €.
  - 13 subventions d'investissement : 6 500 €.
  - 16 emprunts et dettes assimilées : 19 079.46 €.
  - 20 immobilisations incorporelles : 543 607.58 €.
  - 21 immobilisations corporelles : 1 019 341.83€.
- à la somme de **1 607 600.94 €** en section d'investissement sous différents chapitres en recettes :
  - 001 solde d'exécution de la section d'investissement reporté : 281 721.95 €.
  - 040 opération d'ordre de transfert entre sections : 242 275.32 €.
  - 10 dotations, fonds divers et réserves : 40 237.56 €.
  - 13 subventions d'investissement : 1 043 006.17 €.

Le montant de la participation des 4 communautés de communes aux dépenses de fonctionnement du Syndicat est fixé à 450 000 €

Aucune autre remarque n'étant émise sur le budget primitif 2025, le Président le soumet au vote. Le budget est adopté à l'unanimité.

## Délibérations prises

- ❖ Approbation du compte financier unique 2025 : adoptée à l'unanimité.
- ❖ Approbation des résultats de l'exercice 2025 à effectuer sur le budget primitif 2026 : adoptée à l'unanimité.
- ❖ Budget primitif 2026 et autorisation de virement de crédits. : adoptée à l'unanimité.
- ❖ Montants des participations des 4 Communautés de Communes pour l'année 2026 : adoptée à l'unanimité.
- ❖ Adoption du tableau des effectifs des agents du Syndicat : adoptée à l'unanimité.

## Vie Syndicale

Monsieur le Président donne la parole aux deux étudiantes nouvellement arrivées, afin qu'elles se présentent ainsi que leurs missions confiées.

Mila VUJICIC se présente, j'ai été recrutée en tant qu'alternante en octobre 2025, en tant que chargée de mission prévention des inondations dans le cadre de mes études en master GERINAT - Gestion territoriale des risques naturels et technologiques à l'université d'Aix-Marseille. Pendant mon alternance voici les différentes missions qui me sont confiées :

Réalisation d'un diagnostic du Territoire Essonne Amont vis-à-vis de l'aléa inondation afin de proposer un plan d'actions incluant notamment une stratégie d'animation foncière PI, une réflexion sur l'entretien actuel et futur des cours d'eau en parallèle avec le technicien de rivière et une proposition d'aménagements sectorisées et priorisées du territoire et est affectée notamment aux activités suivantes :

- Etat de l'art lié à l'aléa inondation sur le territoire su SMORE (PEP Juine Essonne Ecole ; modélisation des ruissellements, ZH et ZEC ; données internes sur les différentes crues du territoire ; archives départementales du Loiret ; ...);
- Identification de l'origine des inondations par secteur prédéfini (ruissellement, débordement de cours d'eau ; présence d'ouvrage favorisant la formation d'embâcles ; ...)
- Audit de la gestion actuelle des cours d'eau pratiquée par le SMORE ;
- Etablissement d'un plan de gestion des cours d'eau ;
- Echanges avec nos différents partenaires techniques (EPTB Seine Grands Lacs ; Syndicats de rivières voisins ; Chambre d'agriculture 45 ...);
- Définition d'une stratégie d'animation foncière au regard de la PI ;
- Proposition d'une stratégie d'aménagement du territoire au regard de la PI ;

Blandine HULOT se présente j'ai été recrutée en tant que stagiaire en Master 2 du 2 mars au 30 août 2026 dans le cadre de mes études en mention gestion de l'environnement parcours gestion des habitats et des bassins versants à l'université de Rennes. Le sujet de mon stage est de réaliser un état des lieux faune, flore et habitats N+5 et actualiser le plan de gestion de la zone humide des Pâturaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h30.

Le Président,



Anne-Jacques de BOUVILLE